

Épreuves ministérielles selon le niveau scolaire

Le tableau suivant permet d'identifier la ou les épreuves ministérielles auxquelles les enfants en enseignement à la maison devront se soumettre en fonction de leur niveau scolaire.

Il est possible de cliquer sur chacune des épreuves pour accéder au [guide à l'intention des parents](#) qui y est associé.

	Niveau scolaire
Épreuves obligatoires imposées par le ministre	
<ul style="list-style-type: none"> • Français, langue d'enseignement, lecture et écriture 	4 ^e primaire
<ul style="list-style-type: none"> • Français, langue d'enseignement, lecture et écriture • Mathématique OU (version anglophone) <ul style="list-style-type: none"> • English Language Arts, reading and writing • Mathematics 	6 ^e primaire
<ul style="list-style-type: none"> • Français, langue d'enseignement, écriture 	2 ^e secondaire
Épreuves uniques imposées par le ministre	
<ul style="list-style-type: none"> • Mathématique (SN, TS ou CST) • Science ST ou AST • Histoire du Québec et du Canada (épreuve facultative en 2021-2022) OU (version anglophone) <ul style="list-style-type: none"> • Mathematics (SN, TS ou CST) • Science (ST ou AST) • History of Québec and Canada (épreuve facultative en 2021-2022) 	4 ^e secondaire
<ul style="list-style-type: none"> • Français, langue d'enseignement, écriture • Anglais, langue seconde (programme de base ou programme enrichi) OU (version anglophone) <ul style="list-style-type: none"> • English Language Arts, reading and writing • Français, langue seconde (programme de base ou programme enrichi) 	5 ^e secondaire